



CONSEIL MUNICIPAL DU

9 septembre 2019

Ont assisté à la séance : Madame Brigitte JACQUEMOT, Maire ; Monsieur Bertrand REMOND, Madame Nelly RENAUDIN, Maires Adjoints ; Madame et Messieurs Pierre CUYPERS Sébastien GERMAIN, Bernard JACQUEMIN, Valéry LEGENDRE, Catherine JOLIVET, Jérôme BEAULIER, Martial ROUSSEAU, Sylvain GORRET Conseillers municipaux.

Absent excusé : Daniel HUREAU, pouvoir à Jérôme BEAULIER

Absents : René MARAND, Arnaud SZPUNAR, Jean-Mary LARGILLIER

Secrétaire de séance : Nelly RENAUDIN

La séance du conseil municipal est ouverte à 19h10.

1/ Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 24 juin 2019.

Rajout au compte rendu du 24 juin 2019 : Monsieur Daniel HUREAU annonce son départ de la commune en août 2019.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité (12 voix *Pour*) le compte-rendu du conseil municipal du 24 juin 2019.

2/ Finances : Admission en non-valeur

Le conseil municipal autorise à l'unanimité (12 voix *Pour*) la prononciation en non-valeur de créance de produit communal irrécouvrable pour deux créances anciennes.

3/ Eau & Assainissement : Attribution du contrat de prestation pour la gestion de la station d'épuration, du réseau d'assainissement, de la télésurveillance et pour la mise à disposition du service d'astreinte.

Le conseil municipal autorise à l'unanimité (12 voix *Pour*) le maire à signer le nouveau contrat avec SUEZ.

4/ Convention : Signature d'une convention tripartite entre la commune / SUEZ / SEMAFOR

Cette convention régit l'installation et l'exploitation d'une station de communication électronique dans l'emprise du réservoir du château d'eau potable.

Le conseil municipal autorise à l'unanimité (12 voix *Pour*) le maire à signer la convention tripartite entre la commune, SUEZ et SEMAFOR et fixe la redevance annuelle à 150 €

5/ Lotissement du Marchais : intégration de parcelles dans le domaine public et autorisation de signature de la convention

Le conseil municipal autorise à l'unanimité (12 voix *Pour*) le maire à signer l'acte de rétrocession.

6/ SDESM : marché groupé de levés topographiques et d'investigations complémentaires

Le SDESM propose, sans contrepartie financière, à la commune de participer à un regroupement de commandes de levés topographiques et de géo-détection des réseaux coordonné par le SIGEIF (Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité d'Ile de France) et le SDESM (Syndicat Départemental des Energies de S&M)

Le conseil municipal autorise à l'unanimité (12 voix *Pour*) le maire à signer cette convention.

7/ Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le conseil municipal autorise à l'unanimité (12 voix *Pour*) d'inclure suite à une erreur manifeste la zone de bruit à Pecqueux lors de la prochaine modification du PLU si la réglementation en vigueur le permet.

Le maire rappelle qu'en raison du projet de champ photovoltaïque entre Bisseaux et Bagneaux, une enquête publique est actuellement en cours afin de permettre une modification du PLU.

21/08/2019 : Début de l'enquête publique 23/09/2019 : fin de l'enquête publique

21/10/2019 : Approbation du nouveau PLU si les conclusions de l'enquête publique le permettent

23/10/2019 : Délibération et transmission du dossier en Préfecture de S&M par la commune

24/11/2019 : Le nouveau PLU sera exécutoire sauf avis contraire de la Préfecture

29/11/2019 : Arrêté du permis de construire autorisant le projet du parc photovoltaïque.

8/ ID77 – Nomination d'un représentant

Suite à notre adhésion à ID77, le conseil municipal désigne à l'unanimité (12 voix *Pour*) Madame Brigitte Jacquemot comme représentant communal à l'Assemblée générale d'ID77.

9/ Rentrée scolaire

Madame le maire informe le conseil municipal des travaux réalisés dans les classes.

Cantine et périscolaire : en raison d'un arrêt maladie, la commune a été contrainte d'embaucher temporairement un nouvel agent.

La fréquentation de la cantine est de l'ordre de 77 enfants/repas en moyenne.

La fréquentation du périscolaire oscille autour de 18 enfants le matin et 28 le soir.

Par ailleurs, le conseil municipal est informé de la réouverture de la 5ème classe (initialement fermée) quelques jours après de la rentrée scolaire en raison d'un recomptage du nombre des enfants (à 100 écoliers). Cela implique une nouvelle répartition décidée par le corps enseignant comme suit :

Ozouer-le-Repos

Classe des Petits et Moyens (Maternelle)..... Mme Vantghem

Classe des Grands (Maternelle) / CE1 M. Mazon

Classe des CP Mme Felgines

Aubepierre

Classe des CE1 / CE2 Mme Allaire

Classe des CM1 / CM2..... Mme Dal Ponte

10/ Agenda

22/09« Randonnée des fermes » organisée par la commune de Mormant. Les circuits passent par les fermes d'Ozouer-le-Repos, de Granvillé et de Courgousson.

06/10Manifestation « Partageons nos passions » dans la salle des fêtes d'Aubepierre organisée par la CCBN

07/10 et 21/10Conseils municipaux

8/12Repas des séniors + remise des colis (les bénéficiaires recevront une invitation)

15/12Concert de Noël à l'église d'Aubepierre organisé par la Mairie et le Comité des fêtes

12/ Questions diverses

✓ Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie au public à compter du 1^{er} octobre 2019

Lundi de 9 heures à 12 heures

Jeudi de 16 heures à 17 heures 30

Mardi de 13 heures30 à 17 heures 30

Vendredi de 13 heures 30 à 17 heures 30

Mercredi de 9 heures à 12 heures

Samedi de 9 heures à 12 heures

Le conseil municipal valide à l'unanimité (12 voix *Pour*) les nouveaux horaires applicables à compter du 1^{er} octobre 2019.

✓ Retour à 2 bureaux de votes pour les prochaines élections (mars 2019)

1 bureau à Aubepierre et 1 bureau à Ozouer-le-Repos

✓ Informations

Le maire informe le conseil municipal sur les différents travaux de voirie ou bâtiment réalisés ou à venir.

✓ Demande par l'association ARA d'autorisation de réaliser des décors « Street Art » sur le mur du vestiaire du stade d'Aubepierre : le sujet sera revu en conseil après mise à disposition par l'ARA des éléments faisant défaut pour permettre au conseil de se prononcer.

La séance est levée à 21h15